



Local en za acheté via sci, droit à logement perso

Par **bretonant**, le **06/09/2008** à **03:29**

Bonjour à votre équipe,

Mon cas est juste très particulier ou va devenir de plus en plus commun:

Nous sommes cpl marié, Mr gérant sarl, mme salariée de la sarl. Nous avons créé une sci dont nous sommes co-gérant cette fois ci pour acquérir un local dans une ZA, dept 56.

Nous voulons utiliser ce local, que nous occupons depuis déjà 2 ans en loc, pour transformer une partie en local d'habitation.

Quels sont les "incontournables" de ce genre de manip et surtout un conseil sur la marche à suivre.

Comme tout bon chef d'entreprise! soyons honnête nous avons brulé les étapes et déjà commencer quelques travaux d'aménagements.

La loi devient t'elle plus favorisante au mélange activité pro/logement ?

Merci!